

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2015

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE - (N° 3228)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 19

présenté par
Mme Le Callennec

TITRE

Au titre, substituer aux mots :

« faire disparaître »

les mots :

« lutter contre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à modifier le titre en affirmant la volonté de lutter contre le chômage de longue durée.